

Paps-Pcpi : le chantier va redémarrer

Le processus de relance du chantier du Paps-Pcpi suit son cours. L'interruption et les réparations coûteront plus de 16 millions d'euros.

DÈS LE MOIS D'AVRIL, l'Eurométropole de Strasbourg (EMS) a engagé le processus de reprise du chantier du Paps-Pcpi, interrompu en juillet 2014 pour malfaçon.

C'est en effet l'EMS qui pilote le projet pour le compte de l'État et de l'université. Le site, au cœur de l'hôpital civil, doit abriter l'Institut d'études politiques (IEP), l'Institut de préparation à l'administration générale (Ipag), le Centre d'études internationale de la propriété intellectuelle (Ieepi) et l'antenne régionale de l'Inpi.

Ce printemps, les services de l'EMS, sur la base de premiers éléments d'expertise, ont préparé la reprise du chantier. L'hypothèse de dommages de structure imposant la démolition reconstruction s'étant éloignée, des discussions ont été engagées avec les entreprises qui étaient sur le chantier au moment de l'interruption (le second œuvre avait débuté),



Le bâtiment doit être réparé avant la poursuite du chantier.

PHOTO DNA - LAURENT RÉA

pour déterminer celles d'entre elles prêtes à continuer le chantier et celles qui préféreraient se retirer (DNA du 7 avril). Vendredi, une délibération sera soumise aux conseillers de l'Eurométropole dans

le cadre de la session plénière de rentrée. Cette délibération prévoit la reprise progressive du chantier. Le site a d'ores et déjà fait l'objet de la mise en place d'étais qui ont permis de sécuriser la poursuite des études et qui

permettront, c'est la prochaine étape, le curage du bâtiment, c'est-à-dire l'enlèvement des éléments qui posent problème. Ceci sera réalisé jusqu'en février prochain pendant que sera passé le marché de la réparation. Celle-ci débutera en avril 2017 jusqu'en mars 2018. Alors seulement pourra démarrer la phase d'achèvement du chantier avec la perspective d'une mise en service pour la rentrée universitaire de septembre 2019. Le coût initial du projet était de 52 millions d'euros. Il est aujourd'hui question de 16,5 millions supplémentaires liés à l'interruption et aux réparations. Ce surcoût sera pour l'instant, et dans l'attente des décisions de justice qui établiront les responsabilités, pris en charge par les parties au projet à savoir l'EMS (5,1 millions d'€), la Région Grand Est (5,1 millions d'€), l'État (3,9 millions d'€) et l'Inpi (0,4 million d'€).

Le bâtiment doit accueillir 2 200 étudiants et chercheurs et comptera huit amphithéâtres, trente-quatre salles d'enseignement, un centre documentaire, une cafétéria, une salle d'exposition, des bureaux, le tout sur 14 000 m². ■

OLIVIER CLAUDON